

même enfant devint tout à coup triste, morose, sans appétit. Elle se plaignait de douleurs dans les lombes et la hanche gauche. Comme elle était tombée de sa hauteur peu de jours auparavant, les parents craignirent qu'elle ne se fût blessée, quoiqu'elle n'eût pas discontinué ses jeux, ni témoigné aucune souffrance après sa chute. Ils l'emportèrent chez moi et je l'examinai avec la plus sérieuse attention; interrogée en ma présence sur le lieu de son mal, elle n'hésitait pas à indiquer avec la main la région ci-dessus mentionnée.

Cependant, la pression de la main, ni les mouvements imprimés à la cuisse n'augmentaient pas la douleur. Enfin, ne trouvant aucun signe de lésion, je rassurai la mère et lui conseillai d'appliquer des cataplasmes de graine de lin sur la partie malade.

Le 21 au matin, l'enfant ne dort pas, mais elle est accablée. Elle ne profère aucune plainte quand on ne lui parle point; mais si on lui demande où elle a mal, elle indique la hanche gauche. La mère me fait observer que sa petite a eu des convulsions; elle en appréhende le retour; d'après l'inspection des symptômes qui se manifestent, l'état de la peau et le pouls n'annoncent pas de fièvre. Je partage l'opinion de la mère sur l'imminence d'une affection cérébrale.

Six sangsues à l'anus, sinapismes aux jambes, tisane de pommes de renette.—Application, sur le front, de compresses trempées dans l'eau à la température de la chambre.

Vers midi des convulsions violentes se déclarent; les sangsues n'avaient pas encore été appliquées. On se décide à les poser.

Le 22 au matin, les convulsions ne se sont pas renouvelées depuis les sangsues; l'enfant paraît calme, et répond exactement aux questions qu'on lui fait. Il y a peu ou point de fièvre.

Six grains de calomel préparé à la vapeur; eau gommée; diète.—Compresses fraîches sur le front.

Au soir, les convulsions ont repris dans l'après-midi avec une grande violence. Il y a eu deux évacuations alvines.

Répéter la dose de calomel; continuation des autres moyens.

Le 23 au matin, la nuit a été agitée, mais sans délire ni convulsions; le pouls s'est un peu relevé; l'enfant a eu encore deux selles.

Trois sangsues au-dessus de chaque malléole interne; eau gommée. — Compresses fraîches sur le front.

Au soir, quelques petits boutons rouges apparaissent sur différents points de la surface cutanée. Les convulsions ne se sont pas renouvelées. Il y a du mieux comparativement aux jours précédents.

Infusion de fleurs de mauve tiède. — On cesse l'application des compresses sur la tête.

Le 24, les boutons papuleux se multiplient et grossissent, sans revêtir encore un caractère dis-

tinctif. Aucun symptôme grave ne se manifeste.

Le 25 au matin, quelques pustules larges, ombiliquées, environnées d'une auréole rouge, se dessinent çà et là sur les membres et ne laissent plus de doute sur la nature variolique de l'éruption. Les plaques rouges à surface pointillée qui recouvrent le visage me font présager une variole confluente.

La bouche, la langue, le pharynx ne présentent aucun signe d'inflammation. L'enfant boit bien; elle est assoupie sans dormir.

Quoique l'état de la petite malade n'offre rien d'alarmant, je prévois qu'une éruption qui s'est annoncée par des prodromes si intenses ne peut manquer d'être très-dangereuse; en conséquence, j'insiste auprès des parents pour obtenir une consultation.

D'ailleurs, je désirais faire constater par un confrère la réalité de la première variole, dont les cicatrices encore visibles ne l'auraient plus été le lendemain.

M. le professeur Pelletan est appelé; il reconnaît le caractère des anciennes cicatrices, ainsi que la nature des nouvelles pustules.

Rien n'est changé au traitement. On se borne à donner tantôt une infusion de fleurs de mauve, tantôt de l'eau gommée, et à faire sucer une tranche d'orange de loin à loin.

Le 26 octobre et jours suivants, tous les symptômes se sont aggravés de jour en jour. De larges pellicules blanchâtres ont recouvert les plaques rouges du visage. Le pharynx, les fosses nasales, les conjonctives sont le siège de pustules plus ou moins nombreuses. La déglutition est devenue très-difficile ou impossible. L'enfant succombe dans la nuit du 50 au 51, au commencement de la période de dessiccation. Quelques croûtes existaient déjà sur divers points.

La grand'mère du côté maternel assure qu'elle a été deux fois atteinte de la petite-vérole. Il lui en est resté la figure couturée et une taie qui la prive de l'usage d'un œil.

La mère, âgée de vingt-six ans, et qui était dans le quatrième mois de grossesse, ne cessa pas un instant de donner des soins à sa fille, et la veilla toutes les nuits. Elle se croyait à l'abri du danger, ayant eu, disait-elle, la petite-vérole dans son enfance. Cependant, quelques jours s'étaient à peine écoulés depuis le décès de l'enfant, quand la mère fut prise d'une hémorrhagie utérine. On crut qu'elle était menacée d'une fausse-couche, et l'on fit venir une sage-femme, qui suivit la maladie pendant quelques jours; mais effrayée de la voir s'aggraver constamment, elle amena avec elle un médecin qui a continué à soigner la malade.

Je ne puis donner aucun détail sur la marche de cette maladie, que je n'ai pas vue; mais j'ai su du mari et des autres parents que c'était une variole confluente, et que la malheureuse femme avait succombé le dix-septième jour à dater de l'invasion.

# ARCHIVES GÉNÉRALES

DE

## MÉDECINE.

MARS 1839.

*Mémoire sur l'emploi des douches, et des affusions froides dans le traitement de l'aliénation mentale;* par M. LEURET, médecin de l'hospice de Bicêtre.

Est modus in rebus.

Les douches administrées dans le traitement de l'aliénation mentale consistent en un jet ou en une masse d'eau froide, venant d'un réservoir placé à cinq ou six pieds de hauteur, quelquefois même à huit à dix pieds, et que l'on dirige sur la tête de l'aliéné pendant qu'il est au bain. Si la masse d'eau est considérable, il semble à celui qui reçoit la douche et qui est en état de se rendre compte de ses sensations, qu'une masse d'un plomb glacial lui tombe sur la tête, et en même temps il perd la respiration, tant à cause de l'impression qu'il ressent, qu'à cause de l'eau qui, inondant sa figure, s'oppose au libre passage de l'air par le nez et par la bouche. Le pouls acquiert promptement une très-grande fréquence, et de 60 ou 70 pulsations il passe à 100, à 120 et plus. On cite un cas de mort après la douche, je ne sais s'il est bien constaté; on m'a rapporté un cas d'hémiplégie qui a duré seulement quelques heures, après une douche longtemps continuée. J'ai vu un épileptique qui, dans un accès de fureur, ayant saisi un couteau dont il voulait frapper les médecins et les surveillants, fut mis au bain et douché. La lutte violente qu'il soutint contre les surveillants ayant ajouté à son exaspération, la douche, quoique faible, lui fit perdre connaissance, et il eut pendant environ trois heures des attaques de son mal; mais dès le soir il était presque entièrement remis, et le lendemain il n'y paraissait plus.

Les effets de la douche varient suivant qu'elle est plus ou moins forte, et qu'elle dure plus ou moins longtemps. Le diamètre de l'ouverture qui donne passage à l'eau est depuis un demi-pouce jusqu'à six pouces: sa durée, depuis un quart de seconde jusqu'à une demi-minute. La douche de plusieurs pouces doit toujours cesser promptement; celle d'un demi-pouce ou d'un pouce a quelquefois été continuée jusqu'à dix et douze minutes: dans ma pratique, je ne l'ai pas donnée pendant plus de deux

minutes, j'ai même assez rarement été au delà de trente secondes.

La douche forte ne peut être supportée impunément par aucun malade. Il n'en est pas de même de la douche faible: j'ai vu des malades s'y montrer presque indifférents, et quelques-uns la recevoir avec plaisir. Les malades qui la supportent le mieux sont ceux qui respirent à de longs intervalles, qui ont la poitrine large et forte, et qui n'ont aucune maladie des poumons et du cœur. Il m'est arrivé plus d'une fois, en faisant mettre un malade au bain pour lui donner la douche, de prévoir, à l'inspection de sa poitrine, quel degré d'obstination il mettrait à suivre mes conseils.

Rien de plus facile que de donner une douche; il suffit d'avoir des aides en assez grand nombre, et une baignoire munie d'un couvercle solide et percé d'une ouverture pour passer le cou du malade: ce qui est difficile, c'est de tirer parti, et un parti durable, de ce moyen de traitement. Beaucoup de médecins redoutent d'en faire usage, et blâment ceux qui n'ont pas la même réserve qu'eux. Je l'ai employée dans la maison de santé de M. Esquirol, je l'emploie souvent à l'hospice de Bicêtre, et je puis affirmer que, si je n'ai pas toujours opéré la répression ou obtenu les concessions que je voulais, du moins il n'est jamais arrivé d'accident aux malades qui l'ont subie. Je dirai plus: les malades quittent rarement la baignoire sans me remercier et me serrer la main en signe de reconnaissance. La douche, cependant, leur est douloureuse, mais j'use à leur égard d'un procédé, ou plutôt d'un stratagème, dont l'idée m'a été fournie par l'observation d'un fait presque vulgaire et qui me réussit bien. Je me montre sévère et dur contre ceux qui ont fait une faute dont je veux les corriger, je trouve cette faute énorme, et j'ordonne un remède ou une punition (ces deux mots sont quelquefois équivalents) également énorme. Si la menace produit du repentir, je fais mes conditions et je pardonne; s'il a fallu un commencement de répression, j'y ai recours; dès que le malade cède, je m'arrête, et si j'obtiens de bonnes promesses, je me montre généreux sans réserve en faisant grâce du reste de la peine que j'avais prononcée. Il arrive alors, ce qui arrive dans le monde; on me sait gré du mal que je pouvais faire et que je

n'ai pas fait, et j'inspire plus de reconnaissance que si je m'étais montré constamment bon.

Si le malade est trop obstiné, soit parce que son caractère est indomptable, ce qui n'arrive guère qu'aux natures perverses, comme sont les habitués des prisons, soit parce que le moment d'agir ou le moyen thérapeutique n'ont pas été bien choisis, me souvenant qu'avant tout il faut ne pas nuire, je fais interrompre la durée de la douche, sans pourtant laisser croire que je cède, mais en disant que je ne veux ni perdre mon temps, ni me fatiguer davantage à soigner un malade si peu digne que je m'occupe de lui. De cette manière, l'honneur est sauf. Je ne laisse pas croire à ma défaite, et je puis revenir plus tard sur le moyen déjà mis en usage, ou en employer un autre, sans que le malade soit encouragé dans son obstination par le souvenir d'un premier succès.

C'est une condition très-défavorable au traitement d'un aliéné, qu'il ne se plaigne pas de la douche, car s'il ne la craint pas, on n'en retire que peu d'avantages. L'action de l'eau froide tombant sur la tête produit un ébranlement dans toute l'économie qui, sans doute, est de nature à y opérer quelque changement capable de modifier l'état pathologique dans lequel se trouvent les aliénés, mais le résultat moral est bien autrement important que l'effet physique, et doit être mis en première ligne.

Dans la démence, je ne fais usage de douche que très-rarement; dans la manie aiguë, très-rarement aussi; dans la monomanie, au contraire, j'y ai très-souvent recours, et je l'emploie alors pour que les malades en aient peur et se décident à faire ce que je veux plutôt que de s'exposer à la recevoir. Aussi souvent que je puis la leur épargner, je le fais, et pour cela j'ai recours à mille moyens que me fournit le caractère du malade, la nature de sa maladie et l'inspiration du moment.

Obs. I. Pendant les premiers mois de mon service à Bicêtre, je voyais chaque matin un homme qui criait le jour et la nuit, qui n'écoutait aucune remontrance, n'était intimidé par aucune menace et qui avait exigé qu'on lui laissât croître la barbe, parce que, se croyant Jupiter, il voulait conserver cet ornement du maître des dieux. J'attache une très-grande importance à ce que les aliénés ne conservent rien d'extravagant dans leur tenue, par la raison que les concessions qu'on leur fait sur ce point deviennent toujours pour eux une aggravation de maladie. Je me décidai en conséquence à faire raser ce malade; mais afin de n'avoir pas à essuyer de sa part une vive opposition, ce qui n'eût pas manqué d'arriver si je lui avais intimé l'ordre de se laisser couper la barbe, j'ordonnai qu'en mon absence, et sans qu'on lui parlât de moi, on le mit au bain, dans une baignoire munie d'un couvercle, et sous la douche. En même temps, je prévis le barbier de se tenir prêt et de venir au premier signal. Cela arrangé, j'entre dans la salle de bains, et regardant le malade, je fais mine d'être étonné de le voir aussi négligé des surveillants, je reproche durement à ceux-ci de ne jamais peigner ni raser cet homme, je crie bien fort et j'ordonne qu'on fasse venir le barbier qui paraît aussitôt. Le malade ne dit mot, se laisse faire, on lui coupe les cheveux,

on le rase, on le lave, il sort du bain et me remercie.

On juge facilement de ce qui s'est passé dans son esprit. Il était fixé dans sa baignoire, la douche était au-dessus de sa tête; il s'attendait à la recevoir, lorsque moi qui ne l'avais menacé de rien, contre lequel il n'avait aucun sentiment de haine ou de crainte, et qui pouvais lui faire donner la douche, je viens me plaindre de ce qu'on ne le soigne pas assez bien. Si je lui eusse laissé le temps de la réflexion, les choses ne se seraient probablement pas passées aussi doucement, mais je m'étais arrangé de manière à aller vite, parce que c'était la condition indispensable pour aller bien. Je n'ai pas entrepris la guérison de ce malade, quoique je ne crusse pas sa folie au-dessus des ressources de l'art, mais parce que à force de crier il s'était mis la poitrine dans un si mauvais état que je me serais exposé, en le traitant de sa maladie mentale, à aggraver son état physique. Toutefois je suis parvenu à l'empêcher de continuer ses cris. Placé dans la même cour que les autres aliénés agités, il criait à son aise et sans tenir compte des injonctions répétées qui lui étaient faites de se taire, lorsqu'un matin, à la visite, je parus frappé de la raucité de sa voix, et j'annonçai qu'il devait avoir dans la poitrine une maladie grave qui se terminerait par un dépôt de sang. Il riait de mes craintes et de mon air inquiet, je continuai mon rôle, j'appliquai l'oreille sur sa poitrine, je l'engageai à se faire un moment et à faire une grande inspiration: il y consentit, et l'ayant ausculté, je déclarai que la maladie était plus grave que je ne l'avais auguré, car déjà le dépôt était rempli. J'indiquai aux élèves le lieu précis où était ce dépôt; les élèves appliquèrent l'oreille chacun à leur tour, et voulurent bien dire comme moi. M. Jules Picard, alors interne de la division, toujours ingénieux à trouver, en pareille circonstance, des raisons pour justifier mon diagnostic, parla de l'étendue que pouvait avoir le dépôt, et je décidai que le malade serait immédiatement placé à l'infirmerie. Là, m'adressant encore cette fois aux gens de service, je leur reprochai de souffrir que certains individus fissent du bruit dans la salle, et je leur enjoignis formellement de me signaler ceux qui, à l'avenir, se permettraient de troubler le repos de leurs voisins. Ensuite je leur recommandai le nouveau venu comme un homme tranquille et dont il fallait prendre un soin tout particulier. Celui-ci me remercia, et depuis lors, jusqu'à sa mort qui arriva cinq à six mois après, par suite d'une affection de poitrine, on n'eut plus à se plaindre de ses cris, et il put rester constamment avec des aliénés tranquilles.

Le premier résultat est dû en grande partie, sinon entièrement, à la crainte de la douche; le second a été plus facile à obtenir que l'autre, probablement parce que le malade, ayant déjà fait une fois autre chose que sa volonté, a été porté à moins de résistance pour la seconde fois. C'est beaucoup qu'un premier pas de fait, et l'on est presque sûr qu'un malade qui a reculé, reculera encore: l'important et le plus difficile est de pouvoir commencer.

Le malade dont je viens de parler a cédé devant la douche, comme cela est arrivé à beaucoup d'autres; ainsi l'action de ce moyen a-t-elle été ici pu-

rement morale. Je ne doute pas que dans les deux cas qui vont suivre cette action n'ait été de même nature, bien que la douche ait été administrée.

Obs. II. M. Antoine X., âgé de 57 ans, élevé dans les principes les plus sévères de la religion catholique, après avoir été employé dans une administration départementale, contracta des dettes de cabaret qui l'obligèrent à s'éloigner. Il vint à Paris où il obtint un emploi de rédacteur dans un bureau, se maria, devint père de famille, conserva ses principes religieux et cependant fit encore des dettes de cabaret pour le paiement desquelles ses appointements furent saisis. Il était ainsi privé de moyens d'existence pour lui et pour sa famille, lorsque son chef de bureau le déplaça et lui donna un emploi de simple copiste, mais en lui conservant les appointements de rédacteur. Il fut très-blessé de ce déplacement survenu dans un moment où il avait nourri l'espoir d'être élevé au grade de chef de bureau. Son amour-propre lui suggéra les idées les plus vaniteuses et ayant fait la connaissance de plusieurs partisans de la méthode Jacotot, il se persuada qu'avec du travail il allait devenir un homme de génie. Plein de cette espérance et malgré le travail auquel il se livrait pour la réaliser, il continua de boire et conservait néanmoins toujours purs ses principes religieux. A la fois plein de vanité, ivrogne et dévot, il était dans un état perpétuel d'agitation et de trouble. Condamnant ses fautes aussi sévèrement qu'un rigide censeur, il y retombait par une sorte d'entraînement auquel il ne pouvait résister. Tout cela le rendit fou, et on fut obligé, vu son agitation et sa pauvreté, de le conduire à Bicêtre, où il entra le 9 octobre 1857. Il n'avait pas la manie des ivrognes, appelée ordinairement *delirium tremens*, mais seulement une monomanie ambitieuse. Il se croyait un homme supérieur, voulait civiliser le monde, et malgré la douceur habituelle de son caractère, il s'emportait et s'indignait contre ceux qui doutaient de l'élevation de son génie. Ne le trouvant accessible à aucun raisonnement, après avoir attendu quelques jours pour juger de l'effet que produiraient sur lui l'isolement, la privation du vin, l'éloignement des *jacotistes*, et voyant que la maladie restait la même, je fournis au malade une occasion de s'emporter contre moi, et je le fis immédiatement conduire au bain. Quand il y fut, je racontai aux assistants comment cet homme qu'ils voyaient là, agissant en opposition aux principes religieux qu'il disait avoir, était devenu ivrogne, vaniteux et menteur; comment il avait osé soutenir devant moi le rôle impertinent de civilisateur du monde, et enfin comment j'allais le traiter pour le corriger de toutes ses fautes. Je lui donnai la douche. L'effet de ce remède et de l'anxiété qu'il produisit fut instantané. M. Antoine redevint ce qu'il était avant sa maladie, il renonça à toutes ses prétentions et promit de n'y plus revenir. J'insistai pour savoir si je pouvais compter sur la durée d'un aussi prompt changement, s'il ne pensait pas qu'une seconde douche fût nécessaire pour l'affermir dans ses bonnes résolutions, lui conseillant, s'il conservait quelque doute à cet égard, de recevoir la douche immédiatement, afin de n'être pas obligé d'y revenir le lendemain. Il me donna les assurances les plus formelles qu'il ne re-

tomberait plus dans ses erreurs passées, et il les combattit par des raisons aussi bonnes que celles dont j'aurais pu me servir moi-même. Il tint parole, resta encore un mois à l'hospice, et sortit guéri. Depuis sa sortie de l'hospice, j'ai eu de ses nouvelles, on ne le regarde pas comme une tête très-solide, mais il n'est pas redevenu aliéné.

Lorsque je demandais à ce malade s'il ne croyait pas qu'il eût besoin d'une seconde douche pour être affermi dans sa résolution de se conduire suivant la raison, je savais bien quelle serait sa réponse, aussi ma question avait-elle seulement pour but de le bien pénétrer de cette idée, savoir: qu'avec des actions et des paroles déraisonnables la douche ne manquera pas d'arriver, et que pour éviter ce traitement, pour montrer qu'il n'était aucunement nécessaire d'y recourir, il fallait veiller sur toutes ses paroles et sur toutes ses actions. M. Esquirol l'a fort bien indiqué; l'attention est lésée chez la plupart des fous; il suffit souvent de les rendre attentifs pour les faire raisonner juste.

C'est ordinairement dans le bain et au-dessous de la douche que les monomaniacs sont capables d'attention et qu'ils prennent, quand on argumente convenablement avec eux, les meilleures résolutions; le cas suivant en offre un exemple assez curieux.

Obs. III. — Pompée a quarante-cinq ans: son grand-père était médecin, son père fermier: lui, occupé pendant les premières années de sa vie aux travaux de la ferme, il est venu à Paris dès l'âge de 16 ans où il s'est fait garçon limonadier. Son caractère a toujours été, comme il l'appelle, *monotone* et enclin à la réflexion; il a vécu maritalement avec une femme qu'il a conservée longtemps malade, pour laquelle il a dépensé beaucoup d'argent, et qui est morte en lui laissant une fille qu'il a élevée. La perte de sa femme et les dépenses qu'il a faites en la soignant sont pour lui de grands malheurs qu'il a supportés, dit-il, avec une philosophie extraordinaire. Mais il a éprouvé un autre malheur par suite duquel il est tombé dans un état si pitoyable, qu'on a été forcé de le conduire dans une maison d'aliénés. Ce malheur est, dit-il, d'avoir été presque regardé comme complice d'un vol commis par un sommelier avec lequel il était lié, au préjudice d'un restaurateur du Palais-Royal, chez lequel ce sommelier et lui étaient employés. Il fut appelé en justice pour déposer contre le voleur, et cette circonstance produisit sur son esprit une impression tellement profonde qu'elle le troubla. Naturellement rêveur et habitué à se promener seul dans ses moments de loisir, sa pensée se portait tantôt sur les grandeurs de la création, tantôt sur les ravages causés par le déluge, d'autres fois sur des sujets obscènes. Un jour, il imagina qu'il avait *sensualisé* avec des bêtes, et, pour le punir d'une aussi abominable pensée, Dieu le changea tout à coup en un autre homme: tout ce qu'il voyait avait quelque chose d'étrange, tout ce qu'il sentait ne ressemblait pas aux sensations d'autrefois. Chaque jour, il se détachait quelque portion de son corps, et ce qui restait à la place de ce qui était tombé, quoique semblable à la vue, était cependant tout à fait différent. Sa respiration s'éteignit, son corps fut dans un mouvement conti-

nuel, ses entrailles se collèrent les unes aux autres, et il perdit entièrement la force de travailler et même celle de se mouvoir.

— Ne saviez-vous plus reconnaître les objets que vous voyiez? — Je les reconnaissais, mais ils ne produisaient plus le même effet sur moi. — Les voix que vous entendiez étaient-elles différentes? — Je les reconnaissais encore, mais elles avaient quelque chose de particulier. — Les aliments avaient-ils aussi un goût particulier? — Je distinguais, même au goût, tous les aliments; je savais bien, et je sais bien encore, s'ils étaient bons ou mauvais, mais ils n'étaient ni bons ni mauvais de la même manière qu'autrefois. — Sentez-vous le besoin d'aller à la garde-robe, d'uriner? — Oui, mais pas comme autrefois. — Dormez-vous bien? — Ce n'est plus un sommeil naturel, c'est comme un assoupissement éternel. Si vous cessiez de parler, je m'assoupirais sur-le-champ. — Avez-vous des désirs? — Je suis tout à fait impuissant depuis que mon être est changé. — Aimez-vous votre fille? — Beaucoup: elle est tout à fait bonne et digne du prix Monthyon, mais j'ai peur qu'elle ne devienne comme moi, mon grand-père a perdu la tête en devenant vieux. Maintenant je suis éternel, je ne pourrai jamais mourir. — Peut-on vous faire mal? — Oui, je ressens la douleur bien plus fort que qui que ce soit. — Êtes-vous méchant? — Je n'ai jamais eu envie de faire de mal à personne. — Et à vous? — J'ai cherché à me jeter par la fenêtre, mais j'ai été arrêté par la crainte de vivre encore après m'être fait du mal. — Êtes-vous damné? — Il faut bien que je le sois, et ce que j'éprouve est une punition de Dieu, parce que j'ai voulu refaire la création. — Si tout le monde disparaissait, vous y resteriez en compagnie du Juif errant? — Le Juif errant à l'existence, et moi je ne l'ai plus. — Si quelqu'un pouvait vous guérir, que feriez-vous pour lui? — Ce qu'on voudrait. — Feriez-vous bien un pèlerinage à Rome en marchant sur la tête? — Oui sans doute, mais c'est impossible. — Lorsque vous direz que vous ressemblez à tout le monde, vous serez guéri. — Oui. — Et alors vous commencerez votre pèlerinage; le promettez-vous? — Je vous le promets. — Allons, courage, à demain: je m'occuperai de vous.

C'est là un fort beau cas de lypémanie, il durait depuis environ 15 mois, et le malade avait été traité inutilement deux mois dans une maison de santé de Paris, et trois mois à Charenton. Le 29 août 1837, il était entré à l'hospice de Bicêtre, et son état ne s'était pas amélioré d'une manière sensible jusqu'au 24 mars 1838, jour auquel eut lieu la conversation dont je viens de rapporter les détails, et que M. Picard écrivait tandis que je causais avec le malade.

Le lendemain, suivant ma promesse, je m'occupai du traitement de Pompée; je le fis mettre au bain, et, à cause de sa maladie, de son désespoir, de sa faiblesse, de son inaction, je lui donnai la douche. Il eut mal et demanda grâce. C'est un remède, lui dis-je, qui est très-efficace, quoiqu'un peu dur, je vous le continuerai tous les jours, jusqu'à ce que vous n'en ayez plus besoin. — Mais je n'en ai plus besoin. — Déjà! mais votre faiblesse qui vous empêche de travailler. — Elle n'est plus aussi grande, et je crois bien que je pourrai travailler. — Je ne le

crois pas; et d'ailleurs vous êtes si triste! — Je ne le serai plus. — Mais vous l'êtes maintenant.

Le malade fit un effort pour sourire et me montrer par là qu'il n'était pas triste. Je le poursuivis de questions qui avaient pour but de lui faire voir que je ne le regardais pas comme en aussi bon état qu'il le prétendait; et lui fit des réponses aussi affirmatives qu'il pouvait les faire pour me convaincre de l'heureux changement qu'il ressentait. Je le laissai sortir du bain, en lui promettant de l'y ramener dès que je m'apercevrais, à son air triste, à ses paroles ou à son inaction qu'il en avait encore besoin. Il n'en eut besoin que deux ou trois fois. Si je le voyais un peu triste, je l'abordais en paraissant le plaindre, lui demandant où il souffrait, lui rappelant ses malheurs, son éternité, son changement d'être, etc. Et s'il se laissait prendre à ce piège, vite il était envoyé au bain. Il ne fallut que très-peu de leçons semblables pour changer ses discours et ses actions: avec moi, il prenait un air gai et ouvert; j'ordonnai devant lui qu'on me rendit un compte exact de la manière dont il passait son temps, ce qui l'obligeait à se tenir en garde contre les surveillants et à être aussi gai avec eux.

Puisqu'il était gai, il pouvait distraire les autres; je lui confiai des mélancoliques à promener et à distraire, et il s'acquitta de cette tâche sans trop de maladresse. Il travailla: le travail des champs, établi avec tant de succès par M. Ferrus à l'hospice de Bicêtre, fut un bienfait pour lui, comme il l'est pour la plupart des aliénés qui consentent ou que l'on force à s'y livrer, et P... considéré comme guéri, quoiqu'encore *monotone*, fut rendu à la liberté, le 2 août suivant, c'est-à-dire environ un an après son entrée à l'hospice.

Il n'est pas aussi difficile qu'on le pense d'obliger un monomaniacque à parler sensément, même sur l'objet de son délire. La contrainte y sert, comme dans le cas de Pompée. Un malade soutient une assertion erronée, une folie, il prétend être Napoléon (c'est le cas d'une douzaine de malades que j'ai eus à traiter), je veux qu'il convienne, avant la douche, qu'il ne l'est pas: s'il résiste, il cède ordinairement une fois la douche reçue, non pas que son esprit y consente, non qu'il ne fasse des réserves, mais parce qu'il a peur, parce qu'il craint la douleur et qu'il emploie le seul moyen en son pouvoir de l'éviter. Alors, profitant de son premier aveu, je fais intervenir son amour-propre.

— Vous convenez que vous n'êtes pas Napoléon, c'est que vous avez peur? — Non, je n'ai pas peur. — Si ce n'est pas à la peur que vous cédez, c'est donc à la raison? — Oui. — C'est donc une chose raisonnable que de dire que vous n'êtes pas Napoléon? — Oui. — Parbleu, afin de savoir si réellement vous n'êtes pas un poltron, je serai bien aise que vous me disiez votre nom?

Le malade dit son nom; puis la partie ainsi engagée; j'obtiens autant de réponses que je puis, réponses qui rappellent au malade sa véritable personnalité et lui servent de leçon, bien préférable à celle que je pourrais lui faire moi-même.

Je ne me laisse pas décourager par une rétractation: je donne une nouvelle douche pour une répétition de folie, et, s'il le faut, je double la dose du

remède. Un malade qui était dans ce cas avait reçu deux seaux d'eau froide sur la tête, il avait cédé étant dans la baignoire, mais sorti du bain et rhabillé, il se rétractait. Je le fis déshabiller et on lui jeta sur la tête quatre seaux d'eau; il céda encore, et rhabillé il se rétracta de nouveau. Je fis apporter huit seaux d'eau qui, mis en rang devant lui, l'effrayèrent de telle sorte qu'il céda tout de bon. Le sujet de cette observation est guéri, je publierai bientôt son histoire. Tel malade qui se résigne à une douche, ne se résigne pas à deux, et encore moins à quatre, et si vous le prévenez d'avance de ce qui l'attend, si surtout il sait par expérience que vous tiendrez parole, soyez presque assuré qu'il sera dompté sans recevoir une goutte d'eau. Cependant, je l'ai déjà dit, il faut s'arrêter à temps et ne pas nuire au malade; s'il est obstiné et que vous n'osiez persévérer dans vos moyens de contrainte, trouvez un biais, une manière adroite de vous arrêter sans paraître céder; et même, dans ce cas, ne regardez pas la partie comme perdue, car tel malade qui ne fait pas, après la douche, les concessions qu'on lui demande, parce que son amour-propre en est trop fortement excité, ne s'exposera peut-être pas une seconde fois à mériter une douche.

Une des précautions qu'il faut prendre lorsqu'on veut obtenir, par un traitement énergique, la réforme d'un aliéné, c'est de ne pas confondre ses idées d'homme raisonnable avec ses idées d'homme qui a perdu la raison. Je m'explique. Il y a dans l'esprit d'à peu près tous les hommes certaines idées dont la justesse est fort contestable, et qui ne seraient pas du tout disparates si on les mêlait aux idées d'un fou. En religion, en politique, en philosophie, en médecine et même dans les sciences physiques, on en trouvera facilement de la nature de celles dont je veux parler. Que, parmi beaucoup d'idées folles, un aliéné laisse échapper quelques-unes de ces idées que volontiers j'appellerais hybrides, on éprouvera en les combattant une invincible résistance. Tandis que toutes les idées folles s'évanouiront pour ne plus revenir, ces idées resteront dans toute leur force parce qu'elles font partie de l'état sain de l'individu, elles appartiennent à son état raisonnable. C'est le roc primitif contre lequel la bêche du laboureur ne peut rien. Attachez-vous donc à bien distinguer la valeur et l'origine des idées que vous entreprenez de combattre en qualité de médecin; votre rôle est de ramener le malade à son état de santé et non pas d'en faire un homme différent de ce qu'il était avant de perdre la raison. Comme moraliste, le médecin peut et doit même essayer de corriger ses malades de leurs défauts et de leurs vices, mais il doit respecter leurs opinions et leurs croyances lors même qu'il ne les partagerait pas. Du moment où il dépasserait les limites de sa profession, s'il avait recours à la contrainte, il ne ferait plus de la médecine, mais de l'injustice et de la tyrannie.

Le cas suivant est celui d'un vieil ivrogne halluciné que j'ai guéri de ses hallucinations, et que je n'ai pas, sans doute, corrigé de son habitude de boire.

Obs. IV. S. admis à Bicêtre, le 7 septembre 1836, en vertu d'un ordre de la préfecture de police, est

TOME IV. 3<sup>e</sup> s.

un ouvrier tabletier, âgé de 52 ans; son bulletin d'admission porte pour renseignements: « Usage habituel et immodéré des liqueurs spiritueuses. Les premiers symptômes de démence se sont manifestés il y a deux ans, mais depuis une année ils ont pris un caractère plus grave. Ils consistent en discours incohérents, dénués de sens; en divagations, et en actes de démence dans un établissement public. »

Cet homme a dans ses traits l'empreinte de la décrépitude et de l'ivrognerie; il travaillait fort peu, ne gagnait presque rien et battait sa femme. Un soir, il était devant le Jardin Turc, lorsqu'on y faisait de la musique. Tout à coup, il entendit les musiciens chanter: *S. est un voleur*. Il entra dans une grande colère, et dès le lendemain il alla chez le maître du café lui demander raison de l'insulte qu'on lui avait faite. Après cette scène qui ne se passa pas sans bruit, on l'engagea à aller se plaindre au commissaire de police. Il suivit ce conseil, mais le commissaire, voyant à qui il avait affaire, envoya S. à Bicêtre, lui assurant que là il aurait justice. Se voyant au milieu des aliénés et traité lui-même comme aliéné, regardant toujours comme fondé le motif de plainte qu'il avait dénoncé au commissaire de police, il se croyait victime d'une erreur, et s'attendait à une réparation et à des dommages et intérêts de la part du propriétaire du Jardin Turc.

Après être resté trois jours seulement à Bicêtre, il fut envoyé à la ferme Ste-Anne, établissement dépendant de cet hospice; et il s'y trouva en compagnie d'autres aliénés tranquilles et convalescents, qui tous se livrent au travail. Mais comme il n'est pas venu pour travailler et qu'il ne se trouve pas, à ce qu'il croit, dans la même catégorie que ses cohabitants, il se refuse à faire quoi que ce soit, et attend d'un moment à l'autre qu'on le rende à la liberté: il est dans la position d'un homme qui, victime d'une erreur, en attend tranquillement la réparation. J'entreprends de le dissuader, je n'y parviens pas; je l'engage à travailler, je le lui ordonne, il refuse, se fâche, et alors c'est la colère du délire. Je n'ai rien à lui commander, il n'est pas venu là pour travailler, qu'on le fasse sortir, il l'ordonne, on n'a aucun droit sur lui. Je le prévins que je vais l'envoyer à Bicêtre, il m'en défie grossièrement. Dès lors nous sommes fâchés, j'ai à me plaindre de lui et suis par conséquent en droit de le réprimer. Je le fais conduire à Bicêtre, et placer dans une division où se trouvent beaucoup d'aliénés agités et braillards. Il a grand peur, et à la visite du lendemain je le trouve tout tremblant; cependant, quand je l'interroge, je m'aperçois qu'il a encore un peu de roideur dans les idées, et qu'il ajoute foi à ses hallucinations. Je ne cherche ni à le tranquilliser ni à le détromper; et faisant ma prescription comme s'il s'agissait d'une maladie ordinaire, je dicte: bain avec affusions froides sur la tête: six sangsues à l'anus. On continuera tous les jours les bains et les affusions. Je continue en effet, comptant non pas que le remède guérira le mal, mais que le remède fera répudier au malade ses idées déraisonnables. Au bout de six jours d'une sévérité continue, j'interroge S. afin de m'assurer du résultat des efforts qu'il a dû faire, je le trouve assez bien, très-soumis, très-accessible aux bons conseils, mais cherchant cependant encore à

1 H.